

En Corse, 5 890 emplois de la silver économie sont occupés dans des secteurs de la santé. Ils représentent 55 % des emplois de la filière. Freepik

LISA ALESSANDRI
lalessandri@corsematin.com

Le constat est sans appel. La Corse prend de l'âge. En 2021, on y comptait 104 000 personnes de 60 ans ou plus, des « seniors » représentant 30 % des habitants de l'île contre 26 % en France métropolitaine, faisant ainsi de la région « la plus âgée », juste derrière la Nouvelle-Aquitaine. Et ce n'est pas près de s'arrêter. Si les tendances démographiques récentes se prolongent, les prochaines décennies seront en effet marquées par le vieillissement croissant des insulaires. En 2070, les aînés pourraient ainsi être au nombre de 134 600 (36 % de la population insulaire), la Corse abritant alors la population la plus âgée des régions métropolitaines devant la Nouvelle-Aquitaine (34 %) et la Bretagne (33 %). (1)

Les conséquences de ce vieillissement sont elles aussi incontournables : l'île va être rapidement confrontée à la nécessité de prendre en charge ce nombre croissant de personnes âgées, notamment sur les problématiques de dépendance et de santé. Elle est donc concernée au premier titre par le développement de la silver économie. La silver économie ? « L'ensemble des activités qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, à garantir leur autonomie et à augmenter leur espérance de vie », explique l'Insee dans sa dernière étude. Un état des lieux en forme de sélection d'activités « concernant la santé, le maintien à domicile et l'hébergement des seniors, mais elle exclut les salariés des hôpitaux ». Alors, où en sommes-nous ?

Près de 11 000 emplois dans l'île

Sur l'île, 10 700 emplois sont occupés au sein des établissements de la silver économie, soit 7,4 % de



Le marché de la silver économie insulaire plein d'avenir

Avec une population âgée et vieillissante, la région a tout à gagner à développer les services aux seniors. En terme salarial, le secteur pèse dans l'île mais des inégalités y subsistent, notamment dans le rural.

l'emploi régional, salarié ou non salarié. Le poids de la silver économie insulaire est le plus important des régions de France métropolitaine où il s'établit à 5,5 % en moyenne.

En Corse, 5 890 emplois de la silver économie sont occupés dans des secteurs de la santé, soit 55 % des emplois de la filière. Et ils couvrent dans de larges proportions les besoins de la population âgée avec 33 professionnels soignants pour 1 000 seniors sur l'île contre 26 professionnels dans l'Hexagone.

« Le maintien à domicile, très présent en Corse, mobilise 3 610 emplois. Il représente 34 % des emplois de la silver économie insulaire contre 21 % dans l'Hexagone »

Parmi eux, 2 590 emplois sont occupés en tant qu'infirmiers ou kinésithérapeutes. Ces activités sont souvent pratiquées chez les patients et aident ainsi au maintien à domicile des seniors. Il y a 24 professionnels pour 1 000 seniors insulaires contre 15 en France.

La santé regroupe aussi 950 médecins généralistes ou spécialistes, dentistes, chirurgiens ou radiologues (ainsi que 540 personnels d'assistance). Ces professionnels de santé répondent aux besoins insulaires à hauteur de 9 professionnels pour 1 000 seniors (contre 11 dans l'Hexagone). La Corse se place ici dans les régions les moins bien dotées, au dixième rang des treize régions métropolitaines.

Enfin, les laboratoires d'analyses médicales, les pharmacies, les opticiens et les activités d'ambulances emploient 1 810 personnes.

Rester à domicile... c'est moins cher

Dans l'île, et c'est une de ses spécificités, 100 000 seniors vivent chez eux. Parmi eux, 10 % sont en perte d'autonomie (3 points de plus que sur le Continent) et 18 % en mauvaise ou très mauvaise santé (contre 12 % moyenne nationale). On ne s'étonnera donc pas que le maintien à domicile mobi-

laire. C'est beaucoup plus que la moyenne nationale de 21 %.

Ces emplois ne demandent généralement que peu de qualifications initiales. Parmi eux, 80 % sont occupés à temps partiel contre 20 % dans l'ensemble de la silver économie ou même de l'économie globale, des caractéristiques qui posent la problématique de la précarité à laquelle sont confrontés les salariés.

La culture et les traditions sont encore tenaces et ce fort recours au maintien à domicile s'expliquerait notamment par la volonté de s'occuper de ses parents jusqu'à la fin de leur vie. Mais des raisons plus pragmatiques peuvent également être avancées : la précarité des seniors corses.

Sur l'île, 18 % des seniors vivent en effet sous le seuil de pauvreté contre 12 % en moyenne dans les autres régions. Pour le quatrième âge (75 ans et plus), l'écart est encore plus grand : 20 % des ménages sont pauvres contre 11 % en France. La Corse est la seule région où le taux de pauvreté des plus âgés est supérieur à celui de l'ensemble des ménages.

À l'inverse, les établissements d'hébergement de seniors emploient 1 200 personnes, soit une part moins importante de la silver économie avec 11 % des emplois contre 24 % en

77 %

Près de 8 salariés sur 10 de la silver économie insulaire, 77 % très exactement, sont des femmes, très présentes dans les postes les plus précaires et peu qualifiés, notamment le maintien à domicile. Elles représentent par exemple 98 % des aides à domicile. La tendance se confirme dans les Ehpad, où elles occupent 85 % des postes.

On les retrouve également chez les indépendants : 78 % des infirmiers sont... des infirmières, un taux de féminisation qui est de 56 % chez les kinés et ostéopathes. En revanche, elles restent minoritaires parmi les médecins (33 %). En cabinets, les patients sont toutefois reçus par des femmes (secrétaires notamment) près de 9 fois sur 10 (87 %).

et concernent en majorité des employés tels les agents des services hospitaliers, les aides-soignants ou les aides médico-psychologiques.

